



Recommandations pour le déconfinement des enfants atteints d'arthrites juvéniles idiopathiques, de maladies auto-immunes ou auto-inflammatoires

faizr



Les recommandations présentées dans cette fiche sont actualisées à la date du **Mercredi 6 mai 2020** mais peuvent être amenées à évoluer, nous vous recommandons de consulter le site dédié du gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



La reprise scolaire est proposée sur l'ensemble du territoire à partir du **Lundi 11 mai 2020** selon les mesures adaptées pour chaque département (pour plus d'informations, consultez le site : www.gouvernement.fr/info-coronavirus).

En règle générale, les recommandations pourraient être les mêmes pour ces enfants que pour des enfants non malades/non atteints de maladie chronique en France en ce qui concerne la reprise de la scolarité de l'enfant lui-même ou de la fratrie, ainsi que la reprise du travail des parents dans le respect des mesures barrières proposées par les autorités sanitaires.

Plusieurs milliers d'enfants atteints d'AJI ou de syndrome PFAPA/Syndrome de Marshall ou de FMF n'ont pas présenté de signaux d'alerte vis-à-vis de formes sévères de COVID-19. Il n'y a pas non plus de signaux en faveur de risque accru de complications inflammatoires comme certaines atteintes de type syndrome de Kawasaki chez les enfants avec maladies inflammatoires dont ceux qui ont eu un Kawasaki dans le passé.

Les traitements de fond les plus fréquemment utilisés comme le méthotrexate, les anti-TNF, les anti-interleukine-1, les anti-interleukine-6, l'abatacept et les inhibiteurs de Janus Kinases, ne semblent pas exposer à un sur-risque d'infection sévère à SARS-CoV-2 (COVID-19).



Quand demander un avis spécialisé pour la reprise scolaire ?

- En cas de comorbidité de type obésité/surpoids important, cardiopathie, hypertension artérielle, diabète non équilibré, pathologie pulmonaire, comme par exemple un asthme sévère
- En cas de corticothérapie par voie générale en fonction de sa durée et de la dose, à l'exception des doses ponctuelles prescrites aux enfants atteints du syndrome PFAPA/Syndrome de Marshall



Pas d'arrêt des traitements immunosuppresseurs/immunomodulateurs et biothérapies, sans avis du médecin référent. En cas de signes d'infection (*fièvre, toux, difficultés respiratoires, courbatures...*) il convient de consulter le médecin de famille et/ou le médecin référent qui suit votre enfant pour sa pathologie. Toute suspicion d'infection quelle qu'elle soit justifie un avis médical rapide comme c'est le cas aussi hors contexte épidémique.



Pas d'arrêt intempestif des corticoïdes (ou de la colchicine pour les maladies auto-inflammatoires). Le plaquenil et la nivaquine ne sont pas des traitements préventifs du COVID, la meilleure prévention associe masque et gestes barrières.



Recommandations SOFREMIP
www.sofremip.sfpediatric.com

Les personnes qui partagent leur domicile avec un proche à l'état de santé jugé fragile doivent strictement respecter les gestes barrières s'ils développent des signes d'infection.



En cas de symptômes respiratoires nouveaux, consultez votre médecin traitant.



Pour les personnes ayant des symptômes qui font penser au COVID-19 (*toux, fièvre, diarrhées, anosmie...*)

- Maintien à domicile sans aucune sortie
- Contactez votre médecin traitant
- Respectez les gestes barrières vis-à-vis de votre entourage immédiat et portez un masque chirurgical pendant 14 jours
- Surveillez votre température deux fois par jour durant les 14 jours suivants
- Dans la mesure du possible, dormez séparément. Les zones communes, salle de bain par exemple, si elles sont partagées doivent répondre à des mesures d'hygiène robustes, nettoyées et désinfectées fréquemment (eau de javel). Ne partagez pas les serviettes et produits d'hygiène
- Évitez de toucher poignées, interrupteurs et surfaces planes, nettoyez et désinfectez fréquemment (eau de javel) pour protéger les personnes qui vous entourent
- Aérez plusieurs fois par jour maison/appartement
- Appelez le 15 uniquement en cas de symptômes graves, gêne respiratoire ou malaise ou si vous n'arrivez pas à contacter votre médecin traitant.



J'apprends et j'applique les gestes barrières à l'extérieur



Je porte un masque pour aller dans les lieux publics. Je suis concerné-e si je suis au collège et au lycée.



Le port du masque est prohibé, pour les enfants en maternelle. Il n'est pas recommandé, compte tenu des risques de mauvais usage, à l'école élémentaire, mais l'Éducation Nationale mettra des masques pédiatriques à disposition des directeurs d'école, pour les cas particuliers.

Je me lave les mains à l'eau et au savon (au moins 1 min), ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique plusieurs fois par jour et après chaque contact, et après les éternuements (à faire au creux du coude) ou mouchages de nez (avec mouchoir à usage unique) et après avoir touché des surfaces qui pourraient avoir été contaminées.



J'éternue au creux de mon coude

J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette immédiatement



J'évite de porter mes mains à mon visage sans les avoir au préalable lavées à l'eau et au savon ou à l'aide d'une solution hydro-alcoolique



Je me tiens à distance d'au moins 1 mètre de mes camarades, dans la classe comme à la récréation ou encore à la cantine



Je ne serre pas la main et je n'embrasse pas mes camarades



www.sofremip.sfpediatricie.com
Source de recommandations SOFREMIP
Société francophone dédiée à l'étude des maladies inflammatoires pédiatriques

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
ou numéro d'information gratuit 0 800 130 000

